

Vous avez des projets plein la tête? Nous sommes là pour vous aider à les réaliser!

Pour s'assurer que vos informations s'enregistrent correctement, téléchargez le présent formulaire sur votre ordinateur. Vous pourrez, par la suite, le compléter, puis l'envoyer en pièce jointe par courriel. Seules les demandes acheminées à fondation@cegepgarneau.ca seront acceptées.

Je confirme avoir lu attentivement [tous les critères d'admissibilité](#) avant de compléter mon formulaire de demande, voir page 6

Je confirme avoir pris connaissance du « Bilan du projet » que je devrai compléter si ma demande est acceptée, voir pages 7 à 9

IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du projet

Date de réalisation* : _____

Mentionnez la date complète. Exemples : 10 avril 2024, ou 1-2-3 juin 2024, ou du 1^{er} au 20 novembre 2024.

* Les projets associés à une demande au Guichet unique doivent être réalisés après la date de réponse prévue au calendrier.

Montant total demandé* : _____ \$

* Total des dépenses – Total des financements, voir page 3.

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT OU DE LA REQUÉRANTE

Prénom, Nom

Étudiant(e), titre ou fonction

Numéro

Rue

Appartement

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Courriel

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE-RESSOURCE

*La personne-ressource est : un membre du personnel du Cégep, qui soutient le projet, lorsqu'il s'agit d'une demande déposée par un(e) étudiant(e) ou le ou la supérieur(e) immédiat(e), qui soutient le projet, lorsque la demande est présentée par un membre du personnel du Cégep.

Personne-ressource*

Titre ou fonction

Téléphone

Courriel

Je confirme avoir reçu l'autorisation de la personne-ressource pour déposer ce projet au Programme du Guichet unique.

Veuillez ajouter la personne-ressource, en copie conforme de votre courriel, lors de l'envoi de votre « Formulaire ».

LES PARTENAIRES DU GUICHET UNIQUE



DESCRIPTION DU PROJET

Description sommaire du projet :

Veuillez ajouter le site internet et les réseaux sociaux de votre organisation, évènement ou projet :

Objectifs du projet (maximum trois objectifs) :

1.

2.

3.

Nom du groupe engagé dans le projet,
s'il y a lieu : _____

Nombre de personnes impliquées dans la réalisation du projet (Compléter la liste des participant(e)s, voir page 5) :

Étudiant(e)s : _____ Membres du personnel : _____ Membres externes : _____

Nombre de personnes rejointes par le projet :

Étudiant(e)s : _____ Membres du personnel : _____ Membres externes : _____

Quels sont les impacts du projet sur la formation des personnes participantes, sur la vie étudiante ou la communauté Garneau ?

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Veuillez compléter correctement les prévisions budgétaires.
Prenez note que votre demande pourrait être refusée, si votre budget ne balance pas.

DÉPENSES		SOURCES DE FINANCEMENT	
	\$	Activités d'autofinancement	\$
	\$	Mise de fonds des participant(e)s <i>(Critères d'admissibilité, voir point 14)</i>	\$
	\$	Contribution des services du Cégep <i>(autre que les partenaires du GU)</i>	\$
	\$	Contribution du département <i>(financière ou non)</i>	\$
	\$	Subventions d'autres sources*	\$
Total des dépenses :	\$	Total des financements :	\$

SUBVENTION DEMANDÉE AU GU : _____ \$
(Total des dépenses – Total des financements)

Veuillez compléter correctement les prévisions budgétaires.
Prenez note que votre demande pourrait être refusée, si votre budget ne balance pas.

Subventions d'autres sources.

*S'il y a lieu, veuillez préciser quelles sont ces sources :

Si vous obtenez le financement demandé, à quoi affecterez-vous le montant reçu ?

VISIBILITÉ ACCORDÉE AUX PARTENAIRES

Quels sont les supports que vous produirez et qui permettront d'identifier le ou les organismes subventionnaires ?

LISTE DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA RÉALISATION DU PROJET

Nom(s)	Numéro(s) de DA ou Département
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

	FONDATION	DAEC	ASSOCIATION DES PARENTS	CAISSE DES JARDINS PLATEAU MONTCALM	AGECFXG	COOPSCO F.-X.-G.
PRINCIPES DIRECTEURS						
1- Être en correspondance étroite avec la mission du partenaire et avec les conditions qui l'aide à la réaliser.	x	x	x	x	x	x
2- Assurer le rayonnement et la visibilité du Cégep (ou de l'Association étudiante dans le cas précis de ce partenaire).	x	x	x		x	x
3- Accentuer l'ouverture et l'engagement de la communauté.	x	x	x	x	x	x
4- Correspondre aux expertises déjà développées dans le milieu. Accorder la priorité aux projets dont l'action est directement liée au prolongement des activités départementales et/ou organismes liés au Cégep.	x	x	x			x
5- Déborder des activités courantes et des voies habituelles de financement du Cégep Garneau.	x	x	x			
6- L'activité pour laquelle il est demandé un appui financier doit reposer sur l'implication bénévole ou volontaire des participant(e)s; un projet s'inscrivant dans le cadre d'un cours pourra être considéré s'il répond à d'autres critères jugés compensatoires. un projet incluant des dépenses salariales ou honoraires, peut être accepté à condition qu'il réponde aux autres critères.	x	x	x	x DÉPENSES SALARIALES ET HONORAIRES EXCLUS	x	x
7- Les projets avec consommation d'alcool feront l'objet d'une analyse particulière. Ils devront aussi correspondre aux valeurs préconisées par le partenaire et être appuyés par la Direction des affaires étudiantes et communautaires.	x	x				x
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ						
8- Être à l'emploi, poursuivre des études à temps plein au Cégep Garneau ou faire partie des partenaires.	x		x SAUF CPE	ÉTUDIANT(E) UNIQUEMENT	ÉTUDIANT(E) UNIQUEMENT	
9- Être membre de la Coopérative étudiante.						x
10- Attribuer la supervision ou la coordination du projet à un membre du personnel du Cégep, si le projet est soumis par un(e) étudiant(e). Avoir l'approbation du ou de la supérieur(e) immédiat(e), dans le cas d'un projet présenté par un membre du personnel.	x			x		
11- Remplir tout le formulaire de demande de subvention et de façon professionnelle.	x	x	x	x	x	x
12- Les projets associés à une demande au Guichet unique doivent être réalisés après la date de réponse prévue au calendrier.	x	x	x	x	x	x
13- Fournir l'assurance que le projet sera réalisé au plus tard dans la session suivant la confirmation de la subvention.		x	x	x		
14- Le programme du GU ne peut être considéré comme la seule source de financement du projet. Le ou la requérant(e) doit démontrer sa recherche d'autres sources de financement. <i>*Sauf exception, une mise de fonds peut être engagée par le ou la requérant(e).</i>	x	x		x		x
15- Le projet doit être source d'avancement et/ou d'initiative pour l'étudiant(e), que ce soit sur le plan personnel ou scolaire (le projet doit « apporter un plus » à l'étudiant(e)).		x			x	
16- Les activités reposent sur du bénévolat et ne servent pas à des fins politiques ou sectaires.				x		
17- Les voyages qui comportent un volet coopération ou aide humanitaire seront priorités.						x
18- Le projet peut être en lien avec des activités de fin de programme.				x ACTIVITÉS À VALEUR ÉDUCATIVE SEULEMENT	x	
CRITÈRES DE SÉLECTION						
19- Les subventions sont un coup de pouce financier ponctuel qui vise à faciliter la réalisation d'un projet et à favoriser l'autofinancement.	x	x	x	x	x	x
20- Le projet est supporté par le Cégep et aura des retombées positives et concrètes pour la collectivité.	x			x		
21- La réalisation du projet ne repose pas entièrement sur l'obtention de la somme demandée.				x		
RATIO/PLAFOND						
22- Le montant attribué n'excédera jamais le montant demandé, mais le partenaire se réserve le droit d'accorder un montant moindre.	x	x	x	x	x	x
23- Peut accepter plus d'une demande provenant d'un même organisme ou d'une même institution, dans la même année financière, sans dépasser un montant de 500 \$.		x				x
24- Les voyages d'études organisés dans le cadre d'un cours auront une limite budgétaire, soit 20 % du budget total accordé aux dons et commandites.						x
26- Un montant maximum de 100 \$ par étudiant(e) et un montant maximum de 2 000 \$ par projet (pour un groupe de 20 étudiant(e)s et plus).			x			
27- Un montant maximum de 125 \$ par étudiant(e) sera accordé pour un stage supporté par le Cégep			x			
25- Un montant maximum de 200 \$ par étudiant(e) sera accordé pour un stage supporté par le Cégep	x					
28- La limite de contribution par étudiant(e) directement touché est fixée à 99 \$. Pour les stages, le maximum est fixé à 75 \$. Ces limites concernent également tout projet réalisé dans le cadre d'un défi personnel répondant tout de même aux critères du développement d'une vie étudiante.		x				
MÉTHODES D'ATTRIBUTION ET MOYENS DE CONTRÔLE						
29- Le partenaire se réserve le droit d'attribuer ses subventions sous forme monétaire (chèque), matérielle (objets promotionnels, cartes-cadeaux, bons d'achat, etc.), service (impressions, reliure, etc.) ou services alimentaires, en conformité avec son type d'activités et de fonctionnement.		x	MONÉTAIRE UNIQUEMENT	MONÉTAIRE UNIQUEMENT		x
30- Lorsque possible, utiliser un poste budgétaire comme destination pour les sommes à verser.	x	x				
31- Sur le montant accordé, 20 \$ est conservé jusqu'à ce que le requérant ou la requérante fasse la preuve du respect de son engagement.						x
ENGAGEMENT DU REQUÉRANT OU DE LA REQUÉRANTE						
32- Informer le partenaire en cas d'annulation ou de déplacement de l'activité commanditée et lui retourner le montant ou les objets promotionnels servant à la commandite.	x	x	x	x	x	x
33- Se conformer aux politiques du partenaire et respecter l'entente établie entre les parties.			x	x		x
34- Fournir un compte-rendu de l'activité et si possible quelques photos (2 minimum) qui pourront être utilisées à des fins publicitaires. Elles pourront être diffusées sur le site web ou les réseaux sociaux du partenaire, dans le journal étudiant ou sur tout autre support utile au partenaire.	x			x		x
35- Offrir au partenaire la visibilité telle qu'elle a été demandée.	x	x		x		x
36- Le ou la requérant(e) ayant failli à son engagement devra, à moins de circonstances atténuantes, rembourser le partenaire par un retour financier au prorata de la visibilité non offerte selon l'entente convenue.				x		x
37- Fournir, sur demande seulement, un rapport détaillé d'utilisation des sommes versées ou les états financiers de l'organisme.				x		

Les partenaires du Guichet unique sont fiers de contribuer au développement de la communauté du Cégep Garneau en soutenant des projets structurants et répondant aux besoins de ces membres.

Afin de continuer à distribuer au mieux les ressources disponibles, il est essentiel pour nos partenaires d'assurer la saine utilisation de ces fonds. C'est pourquoi un bilan des activités réalisées et un rapport de visibilité sont demandés. Cette requête est applicable aux subventionnés pour les projets collectifs incluant la participation de cinq personnes et plus.

Le présent bilan doit être remis au plus tard le 30 juin de l'année où la demande a été déposée, par courriel à l'adresse suivante : fondation.cegepgarneau.ca

Les récipiendaires de subvention du Guichet unique qui ne répondront pas à cette requête se verront refuser leurs prochaines demandes.

IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du projet

Date de réalisation : _____

Montant total reçu : _____ \$

BILAN PRÉPARÉ PAR :

Prénom, Nom

Étudiant(e), titre ou fonction

Numéro

Rue

Appartement

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Courriel

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE-RESSOURCE

*La personne-ressource est : un membre du personnel du Cégep, qui soutient le projet, lorsqu'il s'agit d'une demande déposée par un(e) étudiant(e) ou le ou la supérieur(e) immédiat(e), qui soutient le projet, lorsque la demande est présentée par un membre du personnel du Cégep.

Personne-ressource*

Titre ou fonction

Téléphone

Courriel

Veuillez ajouter la personne-ressource, en copie conforme de votre courriel, lors de l'envoi du « Bilan des activités ».

LES PARTENAIRES DU GUICHET UNIQUE



BILAN DES ACTIVITÉS

Expliquez en quoi votre projet a atteint les objectifs poursuivis.

(Nature des activités réalisées, nombre de personnes touchées, impact sur le public cible, durée du projet, défis rencontrés le cas échéant, etc.)

Minimum de 300 mots

ÉLÉMENTS DE VISIBILITÉ

Veillez énumérer et décrire les éléments de visibilité qui ont été offerts aux partenaires du Guichet unique qui vous ont subventionnés.

Veillez joindre les documents pertinents : photos, coupures de presse, communiqués, documents avec logo des partenaires, etc.

AFFECTATION DE LA SUBVENTION

DÉPENSES		SOURCES DE FINANCEMENT	
	\$	Subvention du Guichet unique	\$
	\$	Activités d'autofinancement	\$
	\$	Mise de fonds des participant(e)s <i>(Critères d'admissibilité, voir point 14)</i>	\$
	\$	Contribution des services du Cégep <i>(autre que les partenaires du GU)</i>	\$
	\$	Contribution du département <i>(financière ou non)</i>	\$
	\$	Subventions d'autres sources*	\$
Total des dépenses :	\$	Total des financements :	\$

À quelles dépenses avez-vous affecté le financement reçu ?